

Nom et libellé des extensions lorsqu'un concept standard est créé dans une taxonomie non utilisée par anticipation

PC05

Cette **pratique commune** est **proposée** par le groupe de travail Mapping ESEF de l'association XBRL France afin de favoriser la cohérence et la comparaison des publications ESEF. Elle n'a pas de caractère normatif et résulte des débats des membres de l'association présents lors des réunions où elle a été discutée.

CONSTAT (septembre 2021)

Dans le projet de RTS, la taxonomie ESEF 2021 peut être anticipée pour les rapports 2021, en particulier si des concepts nouveaux permettent de remplacer des extensions. Néanmoins, la publication du RTS pourrait être retardée et les fichiers techniques seront mis à disposition très tardivement. Dans ce contexte, il est probable que peu d'émetteurs anticipent l'utilisation de la taxonomie ESEF 2021 et que la plupart des émetteurs conservent la taxonomie ESEF 2020 pour les dépôts 2021, en utilisant des extensions à défaut de pouvoir appliquer les concepts de la taxonomie ESEF 2021

PRATIQUE COMMUNE PROPOSEE

- Si la dernière taxonomie IFRS publiée n'est pas utilisée, et que l'émetteur crée une extension pour un élément pour lequel il existe un concept standard dans la taxonomie IFRS la plus à jour, alors selon la guidance 1.2.2 du Manuel de Reporting de l'ESMA, il convient d'utiliser le nom du concept standard comme nom de l'extension. Il en va de même pour le libellé.
- C'est en 2021 le cas notamment pour le résultat au bilan, pour lequel il est proposé de retenir le nom *RetainedEarningsProfitLossForReportingPeriod*

DEBATS

Se référer aux réunions 2021-05 et 2021-06 du groupe de travail, ainsi qu'aux documentations associées
www.xbrlfrance.org/mapping

SUIVI

Pratique commune publiée le 29/10/2021